AMBASSADE DE FRANCE EN INDE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT FRANÇAIS
India

ORGANISATION INTERNATIONALE DE la francophonie

ÉGALITÉ EN ACTION

CONCOURS JO 2024 !

Supported by DECATHLON PLAY

En 2024, Paris accueillera les Jeux Olympiques (du 26 juillet au 11 août) et Paralympiques (du 28 août au 8 septembre), organisés par le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) Paris 2024.

Le 28 juin 2023 au Siège de l'OIF à Paris, le Président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, M. Tony Estanguet et la Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Louise Mushikiwabo ont signé une convention sur l'usage et la promotion de la langue française et de la Francophonie aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'Été qui se tiendront à Paris en 2024

PARIS
Ville candidate
Jeux Olympiques de 2024

Avec le concours "Égalité en action", l'Institut Français en Inde invite les étudiant·es des écoles, universités et Alliances Françaises en Inde à promouvoir les Jeux Olympiques de Paris 2024 en soulignant leur soutien pour l'inclusion.

Les participant·es devront créer, en équipe, une capsule vidéo percutante mettant en évidence l'égalité dans le sport.

Ce concours vise à sensibiliser les étudiant·es à la lutte contre les discriminations dans le domaine du sport, à appréhender les différences culturelles et langagières du monde francophone en faisant preuve de créativité. Les résultats du concours seront annoncés à l'occasion du mois de la Francophonie et de la Journée internationale des droits des femmes.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Réaliser une capsule vidéo sous forme de sport publicitaire qui répondra à la question ci-dessous et suivra les étapes suivantes :

Comment les JO 2024 œuvrent contre
les discriminations sociales, de genre ou liées au handicap ?

Plongez-vous dans les valeurs inspirantes du sport : espoir, émancipation, résilience et paix. Faites la promotion des Jeux Olympiques Paris 2024 à travers un spot publicitaire soulignant leur engagement pour l'inclusivité.

Vous pouvez choisir d'aborder la parité femmes-hommes, la création d'un réseau des clubs para accueillants, la mise en place d'espaces multiconfessionnels, ou tout autre élément démontrant l'engagement des JO pour l'inclusivité et l'égalité.

Quelques exemples d'initiatives :

- Parité hommes-femmes : les JO Paris 2024 s'engagent à promouvoir l'égalité des sexes en offrant des opportunités égales aux athlètes masculins et féminins dans toutes les disciplines.
- Sports paralympiques : Paris 2024 s'engage aussi à agir au-delà de l'événement, pour bâtir son héritage. « Tous les handicaps, toutes les pratiques sportives ! » est une démarche qui encourage la mise en place de programmes et de structures permettant aux personnes handicapées de participer à une large gamme d'activités sportives près de chez elles et adaptées à leurs besoins et capacités.
- Accessibilité : les installations sportives et les événements sont conçus pour être accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées, favorisant ainsi l'égalité des chances et l'inclusivité.
- Diversité culturelle et religieuse : les JO Paris 2024 favorisent la diversité en offrant des espaces multiconfessionnels et en célébrant les différentes cultures représentées par les athlètes et les spectateurs du monde entier.
- Programme de sensibilisation : programmes éducatifs, événements communautaires et campagnes pour sensibiliser à l'inclusion et à la diversité : Label "Génération 2024", conférences et ateliers dans les écoles pour aborder des sujets comme la xénophobie, l'homophobie, la transphobie et d'autres formes de discrimination.

Vous êtes invité·es à créer une capsule vidéo unique d'une **durée maximum de 50 secondes**. Choisissez un endroit approprié pour filmer et assurez-vous d'être clair, dynamique et bien audible. La qualité du français utilisé sera également prise en compte lors de l'évaluation.
Votre vidéo devra prendre la forme d'un **spot publicitaire**, alors soyez innovant·es ! N'hésitez pas à inventer un **slogan** accrocheur et à intégrer des **éléments visuels** tels que du texte ou des images pour renforcer votre message.

Chaque équipe composée de 2 ou 3 participants ne pourra soumettre qu'une (1) seule vidéo.

Langue de la production : **français**
Il est demandé de proposer un contenu adapté à tous les publics.

Laissez-vous porter par votre imagination pour façonner un message unique, captivant et original. Vous souhaitez faire briller les JO 2024 ? Voici l'occasion de mettre en avant les valeurs du sport, de l'égalité et de la francophonie. À vos marques, prêt·es, créez !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Ce concours s'adresse aux étudiant·es de français

- Catégorie 1 : de 14 à 18 ans (écoles - classe 9 à 12 et/ou Alliances Françaises en Inde)
- Catégorie 2 : plus de 18 ans
- (Universités et/ou Alliances Françaises en Inde)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Groupes de 2 à 3 étudiant·es
- Groupe coordonné par un·e professeur·e de français
- 2 groupes maximum par établissement

DATES LIMITES D'INSCRIPTION ET DE DÉPÔT DE LA PRODUCTION

- L'enseignant·e référent·e inscrit l'équipe et l'établissement en complétant le formulaire suivant avant le 3 mars 2024 : https://forms.gle/NoZom6hcPvbzNzKb7

- Réaliser une vidéo (50 secondes maximum) et enregistrer votre production en remplissant ce formulaire avant le 17 mars 2024 : https://forms.gle/s9E24AUhK8rvCzKD6

CALENDRIER

01 **15 février 2024**

Lancement du concours

02 **3 mars 2024**

Date limite des inscriptions

03 **Du 26 février au 5 mars 2024**

Organisation de deux ateliers :

- En anglais et en français pour les apprenant·es et les professeur·es sur les Jeux Olympiques et l'égalité (apprenants + profs)
- En anglais pour les apprenants sur les techniques de montage vidéos

04 **17 mars 2024**

Date limite de dépôt de la capsule vidéo

05 **Du 18 au 24 mars 2024**

Sélection des 4 meilleurs vidéos (2 vidéos par catégorie)

Catégorie 1 : 2 prix Marie-Amélie Le Fur
Détentrice de 9 médailles lors des Jeux paralympiques, 12 médailles mondiales dont 4 titres de championne ; élue présidente du Comité paralympique et sportif français en décembre 2018.

Catégorie 2 : 2 prix Abdoulaye Seye Moreau
Premier athlète d'origine sénégalaise à remporter une médaille olympique et plusieurs fois médaillé d'Or, ancien président de la Fédération sénégalaise de basket-ball et de la FIBA-Afrique.

06 **Fin mars 2024**

Annonce des résultats en ligne

07 **Du 26 au 31 mars 2024**

Publication des vidéos des lauréat·es sur le site de l'IFI

FORMAT DE LA PRODUCTION

- L'établissement scolaire de l'équipe devra être rendu anonyme, quel que soit le format utilisé.
- La mention d'une marque ou entreprise et de données à caractère personnel (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse postale, etc.) n'est pas autorisée quel que soit le support.
- Pour toute référence statistique citée dans la vidéo, la source devra être mentionnée.

➽ Support vidéo

- Chaque vidéo produite devra inclure un générique et obtenir les autorisations requises pour tous les éléments utilisés (musique, images, etc.). Les participants sont libres de choisir le matériel vidéo qu'ils utiliseront.
- Les productions vidéos devront être sous-titrées en anglais et bien associées à un script.

➽ Les points à retenir

- Proposer un contenu tout public
- Durée : entre 30 et 50 secondes
- Format : mp4
- Résolution : 16/9 HD (1280 x 720 px mini), poids du fichier: inférieur à 500 Mo
- Langue de la capsule vidéo : français (la vidéo doit être en français avec les sous-titres en anglais)

Attention :
Aucune référence stéréotypée ou négative ne sera acceptée.

JURY, PRIX ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Deux prix par catégorie seront distingués :

- Le prix Marie-Amélie Le Fur
- Le prix Abdoulaye Seye Moreau

Le jury mixte composé de représentant·es de l'IFI, représentant·es des associations des professeur·es de français et des Alliances Françaises évalueront les vidéos selon les critères suivantes :

- le respect du sujet
- la pertinence du message
- l'originalité ou l'audace
- la qualité technique et esthétique
- la note d'intention

Le jury sélectionnera les quatre équipes lauréates pour les deux catégories.

➽ Annonce du résultat

- Tous les participant·es et lauréat·es recevront une attestation de participation au concours. Les gagnants seront annoncés fin mars lors de l'événement de remise des prix en ligne. Tous·tes les participant·es et leurs établissements seront invités à y participer. Chaque lauréat·e recevra un bon d'achat chez Décathlon (https://play.decathlon.in/) d'une valeur de 5000 roupies.

Droits d’auteur

Les auteurs et autrices des productions retenues s’engagent à autoriser leur diffusion sur les réseaux sociaux de l’Institut Français en Inde dans le cadre du concours « Égalité en action » sur le thème sensibilisation à l’égalité et à la lutte contre les discriminations dans le sport.

Droits à l’image

Les participants s'engagent à obtenir l'autorisation des personnes filmées en leur faisant signer un formulaire de consentement pour l'utilisation de leur image à titre gracieux. De même, si un.e mineur·e est filmé·e, il convient de s'assurer de l'accord écrit des détenteurs ou détentrices de l'autorité parentale. Enfin, les participant·es doivent s'assurer de l'accord écrit des propriétaires lorsque des propriétés de personnes privées ou publiques sont filmées.

Les participant.e.s garantissent qu'elles/ils sont en possession de toutes les autorisations de droits à l'image des personnes figurant sur la vidéo (signées par les détenteurs ou détentrices de l'autorité parentale pour les mineur·es).

Les participant·es s'engagent à autoriser gracieusement l’Institut Français en Inde à diffuser les images les représentant collectivement ou individuellement, directement ou indirectement, pour des publications et communications publiques sur tout support pour permettre la promotion du concours.

Tout·e participant·e autorise, par avance, l’Institut Français en Inde à citer son nom et prénom à des fins de communication sur le concours.

Règles générales

En participant à ce concours, vous acceptez pleinement et entièrement les termes du règlement en vigueur, y compris toute modification ou addition éventuelle. Les organisateurs auront l'autorité souveraine pour résoudre toute difficulté pratique d'interprétation ou d'application du règlement.

En cas de force majeure ou si les circonstances l'imposent, les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement, de reporter, de modifier ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

Responsabilité de l'organisateur

L'organisateur n'est pas responsable des vidéos perdues, incomplètes, illisibles, reçues en retard ou mal envoyées. Il ne peut, non plus, être tenu responsable pour toute défaillance du site web du concours ou pour toute défaillance technique ou autres problèmes avec tous réseaux ou lignes téléphoniques, systèmes informatiques en ligne, serveurs, fournisseurs d'accès, matériel informatique ou logiciels, ou pour des problèmes techniques ou de congestion sur Internet ou sur un site web ou une application, ou toute combinaison de ce qui précède. Il n'est pas responsable non plus des dommages causés à toute personne en raison de la participation ou tentative de participation de cette personne ou de la participation d'une autre personne au concours.

AMBASSADE DE FRANCE EN INDE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT FRANÇAIS
India

Supported by
DECATHLON PLAY

À vos esprits créatif et sportif !
Au plaisir de découvrir vos spots publicitaires !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :
Alisha JAMSHED - aja@ifindia.in
Marine MICHEL - marine.michel@ifindia.in

@ifiofficiel